

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Vieux-Fort

Casimir Le Gallo

Numéro 15-16, 1971

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1044155ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1044155ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Le Gallo, C. (1971). Vieux-Fort. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (15-16), 69–83. <https://doi.org/10.7202/1044155ar>

VIEUX-FORT

par

le Père Casimir LE GALLO

Le Vieux-Fort ! ce nom fut d'abord attribué à l'une des installations précaires établies par Charles de l'Olive et par Jean Du Plessis, les deux chefs qui, à la tête de 550 hommes, accompagnés de quatre missionnaires Dominicains dont le célèbre Père Breton, débarquèrent le 29 juin 1635 près de la pointe Allègre, au nord de la Guadeloupe.

Le plus grand ouvrage retranché s'appelait Fort Saint-Pierre, non loin de l'actuel Deshaies : là résidait Charles de l'Olive. Le second était le Petit Fort, aussi appelé Vieux-Fort (1) où se tenait Jean Du Plessis, un peu plus vers le nord.

Les bons rapports ne durèrent pas longtemps entre les deux capitaines. Environ l'Assomption de Notre Dame « nos seigneurs les gouverneurs retournèrent irrités l'un contre l'autre : ce qui a été la ruine de tous deux » (Père Breton).

« C'est un commun malheur dans les îles que les flatteurs par leurs rapports ont toujours allumé le feu, ajoute le savant auteur du dictionnaire caraïbe. Il est impossible d'en purger le pays parce qu'on les écoute. » (Père Breton.)

Le sieur Du Plessis, ayant subi « de nouveaux déplaisirs mourut le jour de la sainte Barbe » qu'il avait choisie pour sa patronne, avec les sentiments d'une âme chrétienne (4 décembre 1635).

Au commencement de 1636, Charles de l'Olive demeura seul gouverneur, rassembla tout le monde de Jean Du Plessis (2). Constatant que le quartier où il s'était établi au

1. Il existe aussi un Vieux-Fort à Marie-Galante, fondé par Houël et ses compagnons ; un autre à Sainte-Lucie.

2. Cf. **Le Vieux-Fort**, Basse-Terre, Imprimerie catholique, 8 p., extr. de la revue **L'Echo de la Reine de Guadeloupe** (décembre 1936 et janvier 1937).

nord de la Guadeloupe n'était pas sain, il choisit la pointe extrême du sud de l'île : ce fut l'origine du Fort-Royal.

Selon le Père Du Tertre, toute la région porta ce nom, appliqué même à la chaîne des mornes qui s'appelle maintenant les monts Caraïbes. Voici comment le célèbre mémorialiste décrit la région, aux environs de 1654 (3).

« ...Jusqu'au Fort-Royal est un pays fort couvert de mornes et où il faut toujours monter et descendre. C'est pourquoi nos habitants qui sont assez délicats en fait d'habitations l'ont négligé jusqu'à présent. Il y a dans le territoire du fort quelques habitations sur les croupes des montagnes, mais depuis le fort jusqu'à la rivière Salée, il n'y a pas un pouce de terre habitable. Ce sont toutes montagnes hautes à perte de vue en forme de crête de coq et escarpée de toutes parts. Depuis la rivière Salée jusqu'à la rivière des Gallions il y a mille ou douze cent pas habités. »

Le capitaine Du Plessis qui venait de mourir prématurément était un homme sage, pieux, réfléchi, d'agréable conversation, pacifique. Le sieur de l'Olive, en revanche était mobile, coléreux de tempérament, tracassier, belliqueux. Il tenta de se faire un allié de Belain d'Esnanbuc, gouverneur de Saint-Christophe. Malgré les sages conseils et les remontrances même du Père Breton il ouvrit dès janvier 1636 les hostilités avec les sauvages. Ce fut une lutte inégale et horrible. Les Caraïbes en apparence vaincus et refoulés se vengèrent en une guerilla acharnée, réduisant les Français à une famine atroce. Les vivres n'arrivaient pas plus de Saint-Christophe que de métropole. L'épidémie décimait les colons.

Par surcroît, Charles de l'Olive eut à faire face à des conflits avec ses engagés dont le contrat arrivait à terme. Le capitaine prétendait les empêcher de s'en retourner car il avait besoin de main-d'œuvre. La maladie acheva de l'accabler : il devint aveugle, paralytique, avant de tomber en résidence surveillée. Il s'était, en effet, rendu aux eaux de Nièves, puis retiré sur ses propriétés de Saint-Christophe où le gouverneur de Poincy le fit garder à vue.

Le nouveau gouverneur de la Guadeloupe, Aubert nommé en 1640, chirurgien de son métier, s'était marié avec la

3. Père Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire générale des Isles de S. Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique, et autres dans l'Amérique*, Paris, Jacques Langlois, 1654, p. 116-117.

veuve de Jean Du Plessis. Il rétablit la paix, fit régner la prospérité, entama des pourparlers avec les Caraïbes, apaisa les querelles latentes héritées du temps de l'Olive. Le commerce s'intensifia, la culture du pétun fut contrôlée avec soin.

Au bout de trois ans, par suite d'intrigues et de querelles d'amour-propre, l'inspecteur de la Compagnie des Indes, Charles Houël succédait à Aubert. Charles Houël, nommé gouverneur pour trois ans, aux applaudissements et à la joie de tous les habitants, était fort riche et de bon esprit, selon le Père Breton. On avait trop escompté de sa modération et de sa conduite.

C'est au Fort-Royal qu'il débarqua le 3 septembre 1643, suivi de beaucoup de monde. Il le trouva en très mauvais état, occupé par cinq ou six engagés et par 56 Noirs esclaves, grands et petits. Une palissade de paille l'entourait. Le « hour-ragan » avait tellement ravagé les jardins qu'il n'y avait presque point de vivres (Lacour, t. I, p. 105).

En décembre, Houël acheta la cargaison d'un navire anglais chargé d'esclaves. Il les distribua aux officiers et aux habitants au prix de dix-sept cents livres de « pétun la pièce » (Père Breton).

En 1653 la Guadeloupe comptait 12.000 Français et 3.000 Noirs, mais ceux-ci augmentaient sans cesse en nombre, vu la traite illicite avec les possessions espagnoles et anglaises, puis la reconnaissance officielle de ce marché par le roi Louis XIV. Les Caraïbes solidement établis dans les plaines de Capesterre furent refoulés dans le nord de l'Anse-Bertrand.

Le Fort-Royal commandait l'entrée du canal des Saintes. Il fut attaqué, puis démoli par les bombes anglaises le 18 mars 1703. La flotte ennemie forte de 45 unités parmi lesquelles 9 navires de guerre avait la veille concentré ses troupes à Marie-Galante. Elle se présenta de bonne heure, au matin, par le travers de la Pointe-à-Launay se dirigeant sur la Basse-Terre.

Plus tard, à l'époque de la Convention, l'Anglais reparut encore, mais cette fois le Vieux-Fort Royal lui tint tête grâce aux « sans culottes » secondés par la population du quartier. Celle-ci s'opposa avec intrépidité aux assauts de l'adversaire. La plus glorieuse des actions d'éclat fut l'héroïque résistance soutenue contre le vaisseau de ligne « Abercomby », commodore Fy, sous le proconsulat de Victor Hugues. Cependant

les courageux défenseurs durent accepter la capitulation (avril 1794). Le Fort-Royal fut peu à peu abandonné aux ruines. Les vieux canons qui gisent sur le terrain, énormes et ventrus datent du siècle dernier mais ils n'ont jamais fait de mal à personne. En souvenir de ces jours anciens la commune de Vieux-Fort s'appela officiellement jusque tard le Vieux-Fort l'Olive.

* * *

AUJOURD'HUI

Vieux-Fort, la plus méridionale des communes de Guadeloupe (1.260 habitants), est demeurée une localité tranquille désertée par la plupart de ses pêcheurs qui partent en Grande-Terre où le rendement de la mer est plus favorable. Seule, l'anse Dupuy avec ses petites embarcations échouées entre les galets ou masquées derrière un rideau de feuillage sous les voûtes fraîches de la falaise offre encore avec la Pointe-à-Launay quelque vente de poisson, et à peine, pour la consommation locale. Les pêcheurs de Vieux-Fort, aussi experts navigateurs que ceux des Saintes n'hésitent pas à gagner à la voile les parages de la Dominique à la période de la traîne à la dorade et au thon. Ils connaissent les fonds riches en vivanneaux, grandes gueules et oreilles noires.

Les femmes et les jeunes filles tricotent de leurs doigts agiles des « jours » qui font l'admiration et l'envie des visiteurs et visiteuses de passage. Beaucoup travaillent sur des commandes venues des villes. Fin 1965, sur treize prix décernés à l'exposition de l'art artisanal à la porte de Versailles, à Paris, trois d'entre eux dont une médaille d'or et deux d'argent ont récompensé des « jours » de Vieux-Fort.

A quand remonte cet art artisanal de la broderie en ce coin de Guadeloupe ?

Peut-être faudrait-il remonter au tout début de la colonisation lorsqu'un groupe de demoiselles bien stylées par des religieuses et qui vinrent ici sous la conduite d'une favorite de la reine, M^{lle} de Lafayolle dont l'Histoire de la Guadeloupe par Lacour conte mainte aventure. N'y auraient-elles pas introduit le fameux point de Venise dont Colbert, jaloux du monopole disait, après les termes émouvants et éloquentes de Bossuet : « Il est avantageux que le deuil à Madame ait fait discontinuer le débit du point de fil à Venise. »

Enumérons par simple curiosité sans prétendre être complet, les divers points employés par les brodeuses : carreaux-damiers, chardons, croix à bras, croix double et triple, croix sans bras, croix simple, croix et vigne, évantail, filet rose, jour nouvel, lacet princesse, marguerite, mère poule, papillon, pâquerette, rond et vigne, rosace, rombier, Saint-Martin, Ti marré, tranche d'orange, Venise, vigne, etc...

* * *

Vus du large les mornes de Vieux-Fort présentent des déclivités très prononcées. Ils sont sillonnés de ravines le plus souvent desséchées. La longueur l'intensité du carême s'y fait vivement sentir. Aussi bien, l'agriculture progresse-t-elle avec lenteur. Les bois, devenus secondaires, depuis longtemps exploités, ne fournissent guère que du charbon, des piquets, des gaules pour « corer », étayer les bananiers : bois verts, savonnets sont recherchés à cet effet. Le Tendre-à-Caillou, mot qui ne signifie rien en français mais qui prend un sens quand on sait que les Indiens le nommaient Tantakayo : il y a eu corruption de l'appellation primitive. Cet arbre de taille moyenne jouit d'une grande réputation car le cœur est impu-trescible. Il fournit d'excellents poteaux. On le trouve aussi à Terre-de-Bas et sur la Côte-sous-le-Vent.

Cependant malgré le climat sec, plusieurs habitations sont exploitées depuis des temps anciens. On en comptait huit vers 1850. A Blondeau, près de la ravine de ce nom d'un ancien du pays une sucrerie fonctionnait depuis 1820 ; on en voit encore la solide infrastructure. Dubois, Eusèbe, Bourgeois, Blondeau (Mercier, Le Métayer), ces domaines sont bien abrités dans les replis des mornes, en secteur un peu plus humide, à l'intérieur de la chaîne caraïbe et produisent bananes, maïs, café, poivre, vanille, cannelle.

Dubois, bien visible de loin, sur la déclivité d'un morne était le centre de l'habitation caféière dite aussi Moka. Elle appartenait primitivement au sieur Siméon Boget, et mesurait 105 hectares environ. Réduit par suite de deux aliénations par les soins de l'exécuteur testamentaire, J.-B. Moreau, elle fut vendue en 1805 à Marc Antoine Dubois qui en fut propriétaire jusqu'à sa mort. (Archives de Frédéric Edouard, actuel propriétaire de Dubois.) Le nom de Dubois est resté attaché à ce domaine. Il est question de ce Dubois dans l'Histoire de la Guadeloupe par Lacour au temps des querelles politiques de Richepance et de Delgrès.

L'Histoire de la Guadeloupe (4) fait aussi longuement mention de Bruno Mercier, propriétaire de l'habitation Blondeau. Cette page mérite d'être citée, ici en mémoire de ce généreux Vieux-fortain. « Ce planteur avait fait de nobles et de généreux efforts pour acclimater à la Guadeloupe les arbustes de l'Inde qui portent les épices : le poivrier, le muscadier, le giroflier. Ce n'était pas tout : commissaire-commandant depuis de longues années d'un quartier pauvre, le Vieux-Fort, il faisait mieux que d'y maintenir l'ordre et la concorde, sa charité soutenait, nourrissait les indigents. Aussi dans son quartier, c'était un roi, c'était un père, c'était un juge. Sa parole était un ordre qui s'exécutait et cette parole avait toujours pour mobile ou le bien ou l'intérêt général. Au Vieux-Fort, il n'y avait jamais de frais pour la perception de l'impôt : le commissaire-commandant payait pour tous, sauf à ne rien réclamer aux contribuables sans ressources. »

Le contre-amiral Jacob avait demandé pour M. Bruno Mercier comme distinction exceptionnelle une grande médaille d'or. M. des Rotours l'avait reçue au nom du ministre. Les discours terminés, M. Mercier fut appelé. Le gouverneur l'embrassa cordialement lui passa au cou la médaille en lui disant : « Recevez, monsieur Bruno Mercier un témoignage à jamais honorable du prix que le roi attache à vos utiles travaux pour le bien de la colonie, ainsi qu'aux vertus dont vous donnez l'exemple. »

Bruno Mercier avait alors 68 ans, il devait pendant 16 années encore continuer son existence exemplaire et charitable. Jusqu'à l'âge de 84 ans il conserva un corps robuste et un esprit lucide. Quelques jours avant de mourir, par suite d'une chute de cheval en visitant ses plantations, il s'était soudain senti indisposé. Le matin il s'était levé comme à l'ordinaire, s'était habillé sans vouloir être aidé, s'assit dans son fauteuil et rendit son âme à Dieu (avril 1842) (5).

L'histoire paroissiale de VieuxFort devra se souvenir par surcroît que Bruno Mercier était l'insigne bienfaiteur de ses œuvres et qu'il fut longtemps et avec sagesse président du Conseil de fabrique.

Après cette parenthèse un peu longue relative à Bruno

4. A. Lacour, *Histoire de la Guadeloupe*, tome IV, p. 364-365.

5. *Journal Commercial*, article nécrologique de B. Mercier (27 août 1842).

Mercier il nous faut encore revenir sur le climat et les possibilités agricoles du Vieux-Fort. Dans les fonds abrités on plante maïs, patates douces, ignames, madères, car tout le monde ou à peu près, possède un petit lopin de terre pour sa subsistance. Le pois d'Angole ou pois-de-bois, le manioc sont assez bien cultivés. Quant au coton il pourrait être, en développant davantage sa production d'aussi bonne qualité, d'aussi belle venue qu'à Terre-de-Bas par exemple. Si les essais déjà pratiqués pour la vigne au raisin blanc n'ont pas été concluants cela ne justifie pas pour l'instant un abandon total et d'autres expériences mieux surveillées sont à reprendre. On peut en dire autant de la greffe des manguiers.

Çà et là, d'ordinaire amarrés, car les contestations entre voisins sont fréquentes et fertiles en disputes, on voit quelques têtes de bétail. Cabris, moutons, bovins mais le cheptel local, en son ensemble est réduit par suite de la sécheresse et du manque de pâturages améliorés. Quelques propriétaires d'animaux, peu scrupuleux, préférèrent empiéter largement sur le terrain d'autrui que d'en acquérir eux-mêmes.

La jeunesse en général délaisse les travaux des champs. Pour lui en redonner le goût et la former aux techniques modernes, des cours post-scolaires avaient été organisés, mais sans grand succès. Les jeunes gens comme partout sont attirés par la ville, le garage ou la maçonnerie. Les filles sont sagement assises au seuil des portes en tricotant de la langue et de l'aiguille à « jours ».

Une occasion pour les Vieux-fortains et presque une spécialité pour eux c'est de se déguiser pour le Carnaval en « congos » : ils s'enduisent de sirop et de suie et devenus totalement méconnaissables et plus noirs que du cirage ils se livrent à des facéties qui ne sont pas toujours du meilleur aloi. Ils ont un répertoire de chansons du crû, dont certaines remontent assez loin dans le passé, d'autres sont plus récentes qu'ils dansent et miment au son du tam-tam. C'est la forêt ancestrale qui se réveille pour un court instant. Ces chants ne dépassent pas le stade de la phrase rythmée. Je citerai ici l'un des meilleurs que j'ai pu recueillir.

*La lune assu la mè
C'est doublon, c'est doublon,
C'est bel monnaie,
C'est bel l'argent
C'est l'argent à les marins.*

*C'est doublon, c'est doublon
Ah ! c'est là qu'à tini plaisir.*

Ce lot de chansons populaires que l'on se transmet oralement se perd de plus en plus ; les jeunes n'en connaissent guère que les couplets qui animent les danses du « Gros Ka ».

* * *

Vieux-Fort longtemps isolé par sa mauvaise route est maintenant en excellente liaison avec la route nationale. Elle se branche aux trois chemins au faubourg de Trois-Rivières, traverse Grande-Anse, longe sa belle plage et par de multiples lacets pittoresques encore boisés aboutit au bourg dont les maisons s'éparpillent, un tant soit peu, le long de l'axe routier. L'église avec son clocher pittoresque et la mairie à flanc de morne, en marqueraient sensiblement le centre, la salle des fêtes étant déjà en contre-bas au fond d'une savane bien aérée, penchée vers la mer.

Vieux-Fort comme beaucoup de communes guadeloupéennes compte beaucoup sur le développement routier et ferait de beaux rêves sur l'avenir du tourisme dans ce secteur. Cette possibilité touristique existe effectivement avec les sites du lieu, les ruines du Fort l'Olive, la pittoresque anse Dupuy, la coulée Mazarin et ses vestiges, sa fontaine et son phare.

Avec son phare inauguré en août 1955, alimenté au propane, l'indentation de ses côtes, le surplomb de ses falaises, ses légers canots à voile, la mer caraïbe où paquebots et bananiers, cargos et barges croisent leur chemin dans leur trafic maritime, Vieux-Fort est un lieu désigné par la nature pour le repos, la détente et la joie du visiteur.

En face de lui, toujours présent le groupe des Saintes, au-delà du canal. On les voit de partout au détour du chemin, avec aux heures de lumière le profil estompé dans un bleu pâle l'île de la Dominique. Les Saintes, lieu d'escale pour les yachts de plaisance, les navires de guerre, avec ses mornes formant festons moutonnés, avec le Chameau (306 m) comme point culminant, au faite duquel on aperçoit de très loin ce cube-observatoire : la tour Modèle. Ce nom du minuscule archipel est célèbre, chacun sait, dans l'histoire : il rappelle ce formidable combat naval qui opposa dans le canal de la Dominique le comte de Grasse et l'amiral Rodney (1782) et vit malheureusement la défaite de notre flotte.

Laisant le phare derrière lui, le visiteur se dirigera vers

l'anse Dupuy avec à main gauche les vestiges du Fort-Royal : murailles de caserne, citerne et ancien dépôt de poudre, de vieux canons rouillés.

Entre le phare et le fort existe toujours un redan, avec des pièces gisantes, qu'un boyau masqué à demi par le hallier reliait au corps principal de défense. Une plateforme en briques marque l'endroit de stationnement des hommes au combat. Des boulets ont été vendus, d'autres ont été jetés à la mer.

À l'embarcadère de l'anse Dupuy, un peu déjeté par suite du cyclone de 1956 peut commencer une agréable randonnée, serrant la côte pour jouir des beautés naturelles. C'est le moment de rappeler ici au lecteur les poétiques et enchantées descriptions de Le Boucher (6) de tout ce littoral depuis la rivière Sence jusqu'à la pointe du Vieux-Fort.

Ce sont des pans verticaux d'une puissance de 30 à 40 m de hauteur et plus. L'histoire du volcan qui a éjecté ces dépôts s'y inscrit avec une singulière netteté : lits de cendres et lapilli superposés montrant tour à tour, en miroir de faille les périodes calmes et les périodes de paroxysme du monstre de feu. L'érosion a buriné dans ces assises plus ou moins plissées des voûtes auxquelles on accède par des gradins naturels qui se délitent sous les pas. Grotte fraîche et suintante de Mazarin avec son bassin au fond d'une cavité toujours humide ; ces manchons verts et gluants, ce ne sont pas des stalagmites, mais des revêtements d'algues sur les racines aériennes des figuiers-maudits. Dans la ravine Mazarin on découvre d'importantes ruines d'une ancienne maison bien abritée de toute part et qui devait être, pense-t-on, la résidence de Charles de l'Olive et de Charles Houël après lui. Demeure totalement masquée au passage même éventuel des Caraïbes.

Un embarcadère en grosses pierres plates est encore bien visible à l'embouchure de la ravine presque toujours à sec, mais torrentielle aux grandes pluies. Un chemin de garde devait relier la demeure du gouverneur au fort distant de plus d'un kilomètre de là. Tout ce secteur est un des premiers lieux historiques de la Guadeloupe.

Avant la nouvelle route touristique qui desservira cette côte pittoresque, il existait à flanc de morne une trace en

6. Léon Le Boucher, *La Guadeloupe pittoresque*, Paris, 1931, 257 p.

corniche que les gens qui désiraient se rendre à Basse-Terre empruntaient.

A un certain endroit nommé l'Echelle il fallait se hisser dangereusement au-dessus du ravin. « L'habitant, écrit le Père Labat, qui s'est niché dans ce trou se servait d'une échelle pour descendre à l'anse. »

A flanc du morne de la Grande Voûte existe une vaste grotte qui, à l'occasion, servait de refuge : la grotte des Caraïbes.

Enfin, drapant ces assises volcaniques reposant par place sur des coulées d'andésite du système Houëlmont, une architecture végétale de lianes retombe en feston sur les parois abruptes tandis que les figuiers maudits d'échasse en échasse, assoiffés d'eau qui suinte sur les flancs s'archboutent, par leurs béquilles, sur la muraille croulante.

Ici, c'est Petite Fontaine avec sa petite plage accueillante, son beau miroir de faille en lits bien réguliers, sa fraîche vallée. C'est ici, dit-on, que les duellistes de Basse-Terre venaient vider leurs querelles, mais ce lieu enchanteur, remarque Le Boucher les mettait plus vite d'accord qu'une arme meurtrière.

Au point de vue floristique, ce secteur, déjà sous le vent, est nettement xérophile et l'on peut voir s'ériger les cactées *Opuntias* épineux sur la falaise.

Sans contredit, la nouvelle route touristique va permettre aux nombreux visiteurs de jouir de l'un des plus beaux paysages de la Guadeloupe.

Puis au-delà de la rivière Sence, c'est Basse-Terre, ses installations portuaires, son boulevard Général-de-Gaulle, ses maisons étagées, la Soufrière et les montagnes environnantes en frise sur le ciel et à quai, un bananier tout blanc qui prend sa charge de fret.

* * *

LA PAROISSE

Malgré ses lettres de noblesse, son ancienneté — la plupart des premiers colons y habitaient — la beauté du site, sa vocation touristique, Vieux-Fort fut longtemps séparé des autres communes, ainsi contraint à se replier sur soi-même. Les premières maisons s'élevaient aux secteurs de Mazarin, de l'anse Dupuy et du Fort.

Çà et là, dans les halliers on relève l'emplacement de nombreuses tombes. C'était le petit Vieux-Fort. Près du lieu dit le Petit Havre, à proximité des Trois Pointes, il y avait un cimetière et une chapelle rurale s'y élevait fin du XVII^e siècle desservie par les Carmes de la Basse-Terre.

Visitant le quartier de Vieux-Fort en 1696, le Père Labat écrit : « Il y a au pied de la montagne une petite chapelle qu'on dit avoir titre de paroisse dont les Carmes sont en possession et tirent les revenus. Je ne sçai si cela les oblige à avoir un curé résident, pour administrer les sacrements à quelques habitans qui y demeurent et qui sont là comme séparés du reste du monde, mais il est certain qu'ils se contentent d'y envoyer un de leurs religieux, un fois par mois, pour dire la messe. » (7)

En fait, les Carmes demeurèrent en charge de Vieux-Fort jusqu'après la Révolution française. On les trouvait aussi à Trois-Rivières, à Marie-Galante, aux Saintes. A Basse-Terre ils résidaient au Carmel, mais ils avaient en exploitation un riche et vaste domaine à Champfleury-Dolé, un endroit appelé le Désert. Le sieur Houël dont le principe était : diviser pour régner, les avait fait venir de Touraine (1651) pour tenter de remplacer les dominicains ou jacobins, moines blancs, avec lesquels il était en litige.

Papyrus (8) dans une série d'articles parus dans *La Guadeloupe catholique* (1943) démontre, documents à l'appui, que le dernier curé carme du Carmel était le Révérend Père Pierre Vianney (1748-1815), né à Lyon et qu'il était un oncle du curé d'Ars. Il fut vicaire à Trois-Rivières puis jusqu'en 1790 curé de Terre-de-Haut (Saintes). Il avait comme confrère un jeune religieux originaire de Dos d'Ane à Dolé, le Père François Lassalle, connu à Basse-Terre, sous la Révolution sous le nom de Père François. C'est lui qui présida sous le Consulat les obsèques religieuses du général Richepance (1802). François Lassalle avait été curé de Vieux-Fort entre 1776 et 1783. Au presbytère de cette paroisse j'ai trouvé une pierre gravée portant cette inscription : « En 1779, le 2 mars, a été posé par le P. Toulmé. » Le Père Toulmé était aussi

7. Père Jean-Baptiste Labat, *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique*, 1742, tome III, p. 133.

8. Nom de plume du Père Paul Delisle, de la Congrégation du Saint-Esprit, aumônier du pensionnat de Versailles.

un carme, dont on sait seulement qu'il faisait partie du clergé de Marie-Galante en 1789.

On retrouve la signature du Père Vianney dans les registres de la paroisse de Vieux-Fort avec ces mentions : curé de Notre-Dame du Carmel et desservant de Vieux-Fort.

Un document inédit jusqu'ici a été récemment découvert dans les Archives départementales de la Guadeloupe. Il s'agit d'un acte notarial (9) constatant la prise de possession de la cure de Vieux-Fort par le Révérend Père Elisée Bullot, le 28 décembre 1783. Il est nommé curé de la dite paroisse par le R.P. Vincent Ferrier Focard, vicaire provincial et supérieur général des Révérends Pères Carmes, en la dite île de Guadeloupe.

Le notaire royal Pierre Desmarets après avoir mis, à l'issue de la grand' messe, en présence du peuple assemblé, devant les témoins et principaux notables le sus-dit Père Elisée Bullot fit procéder à la prise de possession « corporelle, réelle, actuelle de la dite cure de Vieux-Fort l'Olive ».

Les formalités requises et accoutumées étant remplies : prise d'eau bénite, toucher des fonts baptismaux, prières devant l'autel, sonneries des cloches, proclamation des provisions, le notaire royal publia le procès-verbal officiel en présence de J.-F. Houèche, Jacques Delannay, lieutenant, de Jean-Louis Michineau et de Nicolas Bourgeois (10).

Quelques noms d'anciens habitants de Vieux-Fort nous sont parvenus grâce au recensement de 1671 conservé aux Archives nationales de Paris. Voici par ordre alphabétique le nom de ces pionniers, maîtres de case et habitants :

Blondeau Adrien, Bourgeois Noël, Claucy Jean, de Launay Guillaume, Doyencourt Jean, Edme Jean, dit Desmarets, Elinck Raymond, Gueston (société), Hieguy Richard, Lemercier Jean, Leschaloupe Romain, Maillard Robert, Morgan Jean, Melon Antoine, Michel Gabriel, Parize Jean-Baptiste, Parquet Philibert, Pinson François, Pochon Guillaume dit La Rangée, Ricord, Prion Nicolas, Robin Michel, Rolland Hervé, Sellos Etienne, Valette Ancelot, Valette Jacques, Violette Nicolas.

Toutes ces familles étaient catholiques en principe sauf deux, les Morgan et les Elinck qui étaient huguenots. La

9. Archives de la Guadeloupe, minutier des notaires, 2/4.

10. Document indiqué par M. J.-P. Hervieu.

moitié au moins était célibataire. Par ailleurs trois serviteurs blancs. L'élément noir était représenté par treize hommes et huit femmes.

Le cheptel comptait une cinquantaine de têtes. Tels étaient les habitants de ce quartier du Viel Fort, qui faisait partie du quartier de Houël.

Michel Robin, l'un de ceux qui est porté sur le recensement de 1671 mourut en 1734, à plus de cent ans. Sa femme, Anne Leschelle, aussi de Vieux-Fort décéda à l'âge de 112 ans (1757). Un de leurs fils, Jean-Baptiste à 101 ans (1774). On vivait vieux comme on le voit, à cette époque à Vieux-Fort. Michel Léger, originaire de la Gâtine et habitant la paroisse voisine, Trois-Rivières, battait le record avec 115 ans. A 98 ans il était parrain d'un arrière petit-fils et pouvait clairement signer les registres. Sa fille, Marie-Anne, avait épousé en 1702 François Blondeau de Vieux-Fort.

Les Mercier habitaient ce qui est aujourd'hui « Blondeau ». Le premier Mercier qui illustra cette famille était né au Vieux-Fort en 1730 ; il devint notaire aux Abymes, fut même anobli et l'une de ses filles épousa Gilbert Desmarests, conseiller à la Cour suprême dont le souvenir a survécu grâce à son habitation sur la route de Saint-Claude. Bruno Mercier (avril 1842) que nous connaissons déjà, fut maire de Vieux-Fort.

Un nouveau quartier se créant dans la direction de Trois-Rivières, une nouvelle église fut construite au cours du XVIII^e siècle. Cet édifice religieux sis à l'emplacement actuel fut entièrement reconstruit en 1830 (11) tel qu'il appert d'un millésime sur le linteau d'une fenêtre. Le clocher, trapu, peu élevé en pointe d'obus fait l'objet de la curiosité des visiteurs. Il date vraisemblablement du XVIII^e comme l'église qui a précédé celle-ci. Il se dresse un peu en retrait au bord de la route. Il n'a rien d'élégant depuis que l'on a flanqué une manière de casque en tôle ondulée, mais tel quel il abrite

11. Dans sa chronique historique publiée dans l'hebdomadaire *Clartés* (n° 1112 du 4 octobre 1968), Paul de Saint-Séverin a donné des détails inédits sur la construction de l'église de Vieux-Fort : Pamphile Germain, maître charpentier à Vieux-Fort, la construisit, de juin à décembre 1830, pour la somme de 14.595 F (12.000 francs avaient été octroyés par le gouverneur Angot des Rotours). La paroisse était alors desservie par l'abbé Kennedy, curé de Notre-Dame du Mont-Carmel de Basse-Terre.

deux cloches : la grosse, Marie-Josèphe (1872), la petite, Hélène-Andrée (1947).

Deux tombes sont visibles au chevet de l'église : au sud, repose dans la paix du Seigneur, Jean-Marie Le Métayer, jeune prêtre breton mort de la fièvre jaune en 1838, après dix mois seulement de sacerdoce ; l'autre au nord réunit les restes des abbés Seron (+ 1853) et Boit (+ 1881). Le cimetière avec ses tombes, la plupart entourées de tests de lambis est en contrebas avec la mer pour horizon.

L'intérieur de l'église de Vieux-Fort offre aucun attrait à l'agrément du touriste si ce n'est par sa propreté, son cachet simple de sanctuaire de campagne qui attire de nombreux visiteurs. A la vérité ce sont la plupart du temps des pèlerins. Saint-Albert le Carme dont le culte a été introduit dès le début par les religieux qui desservait cette paroisse en est le patron. Sa fête tombe le 7 août mais on la célèbre toujours solennellement le dimanche suivant.

Deux objets de culte, produits d'une quête d'argenterie effectuée en 1839 par l'abbé Touboulic, un ciboire et un ostensor, sont toujours en service. En son rapport paroissial de 1846 (archives de l'évêché de Basse-Terre), le curé de Vieux-Fort l'Olive, Ygnace Jésus Centeno, originaire du Venezuela, écrivait : « Si nous avons un autel décent en bois de meuble, des vases sacrés et des ornements passables, c'est grâce à l'abbé Touboulic qui par son zèle actif a presque tout fait ici. Dans le peu de temps qu'il est resté il a créé plusieurs œuvres. »

En cette année 1846 date de la construction du presbytère aux frais de la commune, la paroisse de Vieux-Fort l'Olive comptait 927 personnes dont 368 libres et 559 esclaves de tout âge et de tout sexe. A peine 70 à 80 personnes faisaient leurs Pâques dont 6 esclaves ; 35 enfants libres fréquentaient l'école d'où les esclaves étaient exclus. Le maître des garçons était payé par les parents ; la maîtresse des filles par le gouvernement. Le curé visitait sa paroisse à cheval. Les chemins étaient franchement mauvais, l'herbe y poussait « impunément ». Le point le plus éloigné de l'église était à une lieue et demie, le plus rapproché « le seuil de la porte », précisait le curé Le Bailly.

M. Mottet, arrivé de Normandie comme sous-diacre et envoyé en Guadeloupe par M. Fourdinier, supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit, pour le collègue nouvellement

fondé de la Basse-Terre, fut, dès son ordination sacerdotale, nommé curé du Vieux-Fort. Il se lassa vite de son poste isolé, y resta tout de même huit ans pendant lesquels il déclara tout bonnement la guerre au saint patron du lieu. Dans une lettre du 4 juillet 1855, il demandait au vicaire général d'insister auprès de Monseigneur Forcade pour faire changer le nom du saint patron du lieu. M. Mottet n'a pas eu raison de saint Albert le Carme qui plus de cent ans après cette alerte est toujours vénéré par les fidèles.

Il serait long et fastidieux de dresser la liste des curés du Vieux-Fort l'Olive et de leurs intérimaires. Au risque d'en oublier l'un ou l'autre nous pouvons compter depuis 1850 jusqu'au titulaire actuel inclus, 44 noms de prêtres qui se sont dévoués dans cette paroisse. Cela fait tout de même plus de trois siècles que l'Évangile est annoncé, avec au point de vue civil comme religieux, des péripéties sans nombre, des difficultés énormes et des épreuves de toute sorte.

Vieux-Fort regarde résolument vers l'avenir pour son plein épanouissement et ses aspirations. Le tourisme assurément peut y apporter des solutions de bien-être, mais la concorde et la paix, plusieurs fois menacées, n'y reflleuriront que dans un réel climat de fraternité et de compréhension mutuelle.

Tels sont, quoique présentés avec imperfection des éléments de la petite histoire du Vieux-Fort l'Olive. Celle-ci comme la goutte d'eau dans l'océan est tributaire de la grande histoire. Aussi bien, dans cette perspective, l'œuvre peut paraître à d'aucuns trop locale et mesquine mais sous cet angle elle prend une certaine allure d'intérêt général.

Père CASIMIR LE GALLO.
